



## Déclaration préalable à la CAPD du 28 juin 2016

### au titre du SNUipp-FSU 90

Nous traitons aujourd'hui la phase d'ajustement qui dans sa préparation fut le plus long marathon de l'histoire de notre CAPD. Nous sommes satisfaites car dans le contexte (les rythmes scolaires très variables d'une école à une autre) nous avons essayé, avec vos services, de faire au mieux pour composer des postes viables tout en répondant aux vœux des collègues.

Ce qui nous a posé question dans cette phase ce sont les demandes, qui se multiplient, de collègues qui ne veulent pas fonctionner sur leur poste à titre définitif. Il est important d'un côté d'accéder à la demande de collègues en souffrance au travail ou en situation personnelle délicate, nous l'entendons et il faudra analyser ces demandes en CHSCT, mais d'un autre côté, il ne faudrait pas tomber dans le piège d'une multiplication des situations particulières où la transparence et l'équité ne peuvent plus être justifiées. Il y a un juste équilibre à trouver et si vous ne nous informez pas des situations en détails, nous ne pouvons plus garantir la transparence à nos collègues. Dans certains départements voisins, un groupe de travail sert à gérer ces situations particulières durant le mouvement, il serait peut-être utile d'en prévoir un à l'avenir. Enfin l'absence des IEN à nos groupes de travail (excepté deux matinées où Mme Carnevali s'est libérée) n'a pas facilité les choses, elles ont des informations parfois précieuses, et cela nous éviterait de « détricoter » les postes après coup.